

L'école de Broc s'étend en bois

/// Pour la rentrée 2028, les élèves des communes de Broc et Botterens apprendront dans un nouvel écrin.

/// Le crédit de construction pour le projet d'école «Pas de Broc, pas de chocolat» se monte à 16,8 millions.

/// Il a été validé mardi lors de l'assemblée communale.

ANAÏS REY

ASSEMBLÉE COMMUNALE. A Broc, le centre du village aura une tout autre allure à la rentrée scolaire 2028. Deux bâtiments destinés à l'extension de l'école sortiront de terre sur l'actuelle place de parc bordant l'église. Une mesure qui répond à l'évolution de la démographie du village. «Pas de Broc, pas de chocolat» – le projet lauréat signé Pont12 Architectes SA – a été présenté mardi soir lors de l'assemblée communale. Cette perspective a su convaincre les 91 participants, qui ont soutenu le crédit de construction à une presque unanimité (2 abstentions).

Le chantier, d'une durée d'environ vingt-deux mois, devrait débuter cet été. Cela afin d'offrir aux écoliers du cercle scolaire Broc-Botterens un tout nouvel environnement. Le coût total de l'ouvrage atteindrait 19,39 millions de francs. En déduisant le crédit d'étude déjà voté ainsi que les subventions confirmées, le crédit de construction se chiffre à 16,8 mio (financement par emprunt, avec une charge annuelle globale de 756 000 francs).



Les nouveaux bâtiments de l'école brocoise présenteront des façades en bardage bois, un matériau souhaité local. PONT12 ARCHITECTES SA

Dans son rapport financier, le vice-syndic Jean-Marc Horner a avancé que «l'extension de l'école est nécessaire pour la formation de nos enfants et la bonne marche du cercle scolaire, bien qu'elle génère des dépenses». Les recettes seront quant à elles augmentées «par le biais de la participation de la commune de Botterens et les recettes du stationnement».

Pour répondre à une question citoyenne sur le calendrier

du chantier, l'édile Yael Piccand a assuré qu'«à l'heure actuelle, 75% des coûts totaux sont consolidés avec le retour de la soumission. Nous sommes confiants de ce côté-là». Le syndic Claude Cretton s'est voulu rassurant: «Les derniers gros investissements de la commune, soit le complexe sportif et la piscine, ont été réalisés en dessous des budgets. On ne fait pas toujours des surplus, donc espérons que ça continue.»

En deux bâtiments

Un premier bâtiment, de type pavillonnaire sur un seul niveau, contiendra l'accueil extrascolaire ainsi qu'une salle

senté lors du concours d'architecture il y a deux ans (*La Gruyère* du 30 mars 2024) –, des classes d'activités créatrices, la salle des maîtres et

teur pour «optimiser la rotation». Les résidents et les employés n'auraient, par contre, pas la possibilité de stationner toute la journée. Au contraire des trois autres secteurs: nord, ouest et sud, pour lesquels les concernés pourraient acheter une vignette.

Pour se parler au complexe sportif de la plaine

«A l'heure actuelle, 75% des coûts totaux sont consolidés avec le retour de la soumission. Nous sommes confiants de ce côté-là.» **Yael Piccand**

polyvalente. Au sous-sol, le parking s'étendra sur deux niveaux, avec une capacité de 41 places publiques payantes (dont 4 pour deux-roues).

Ce parking permettra par ailleurs, par le sous-sol, de relier la première construction à la seconde. Cette dernière, bâtie sur deux étages, abritera six classes enfantines de plain-pied. Elles bénéficieront toutes d'un prolongement extérieur à l'usage des plus petits. L'étage comprendra trois classes primaires – soit une de plus que ce qui avait été pré-

trois salles de services auxiliaires (logopédie, travail social, appui).

Stationnement payant

La population était également invitée à se prononcer sur le nouveau concept de stationnement villageois. Il lui a été présenté par Cédric Bachmann, chef de projet au sein de Transitec. Le concept repose sur plusieurs zones distinctes. Le centre de Broc serait ainsi uniquement réservé au stationnement de courte durée, avec une gestion des places par horoda-

des Marches, les automobilistes se référeront à l'horodateur, avec une heure gratuite et une durée de stationnement maximum de douze heures, de 7 h à 19 h. «Mais lors de manifestations, il est clair qu'il devra y avoir des arrangements», a nuancé le conseiller communal Denis Rime. Le règlement de stationnement tel que présenté a été accepté à la majorité (11 non et 9 abstentions), tout comme le projet de modification du règlement de police de la commune (6 non et 8 abstentions). ■

La piscine fait recette

Broc boucle ses comptes 2025 (acceptés à l'unanimité) avec un bénéfice de plus de 535 000 francs, alors que le budget 2025 prévoyait une perte de près de 410 000 francs. Jean-Marc Horner, trésorier de la commune, explique cet «important écart» par des dépenses inférieures au budget dans la plupart des dicastères (économie d'environ 780 000 francs), le report de travaux, les recettes réalisées à la piscine ainsi que les rentrées fiscales des contributions et mutations immobilières, plus élevées que prévu.

Le montant total des investissements nets réalisés en 2025 s'élève à 7,15 millions. «Au niveau des

investissements en cours au 31 décembre 2025, il reste environ 8% de travaux à réaliser par rapport aux crédits votés.»

Jean-Marc Horner cite par ailleurs les travaux d'aménagé d'eau et de citernes pour les chalets d'alpage ainsi que les travaux de réfection des routes alpêtres, qui sont terminés, «mais les subventions fédérales et cantonales promises ne sont pas encore totalement encaissées».

Quant au patrimoine administratif de la commune, il augmente «en raison des nouveaux investissements réalisés». **ARY**

«La Gruyère» confirme la fidélité de son lectorat

Selon l'étude MACH Basic 2026 de la REMP, *La Gruyère* affiche une audience stable à 38 000 lecteurs et confirme un fort ancrage régional dans un contexte romand plutôt orienté à la baisse.

PRESSE. Dans un marché médiatique sous pression, *La Gruyère* confirme sa solidité. Les résultats 2026 de l'étude MACH Basic, réalisée par la REMP (Recherche et études des médias publicitaires), font état d'une audience stable, à 38 000 lecteurs,

soit un niveau identique à l'an dernier.

Basée sur des enquêtes menées auprès de la population sur une moyenne de deux ans, cette étude mesure le lectorat des titres de presse, indépendamment du nombre d'abon-

nés, ce qui permet de lisser les variations à court terme.

Elle confirme une tendance de fond: en Suisse romande, plusieurs journaux enregistrent un recul de leur audience, dans un paysage médiatique en recomposition, à l'image du *Matin dimanche*

(-10,5%) ou de *24 heures* (-3,6%), tandis que *La Liberté* maintient son audience globale (papier et numérique).

Temps de lecture en hausse

Dans ce contexte, *La Gruyère* se distingue par la stabilité de son lecto-

rat, mais aussi par des indicateurs d'engagement en progression, notamment un temps de lecture moyen en hausse.

La rédaction remercie chaleureusement ses lectrices et lecteurs pour leur fidélité. **FP**